En bref, être éco-délégué, ça veut dire quoi ?

Être éco-délégué de classe, c'est :

- **Être un élève respectueux de l'environnement** et montrer l'exemple.
- **Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens** (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, etc.).
- **Être force de proposition** (proposition d'initiatives et d'actions, comme les « marches vertes », etc.).

Être éco-délégué d'établissement, c'est :

- **Sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens** (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposition d'initiatives et d'actions, comme les « marches vertes »).
- **Identifier les actions et les projets** pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir une action sur le territoire environnant de l'établissement.

Un éco-délégué par classe

Les éco-délégués sont à la fois des **co-pilotes et des ambassadeurs des projets pédagogiques** menés au sein des établissements scolaires. Ils participent au comité de pilotage des projets, informent leurs camarades sur les avancements et les poussent à s'y engager.

Les compétences acquises par les éco-délégués peuvent être valorisées dans le livret scolaire.

Les élections d'éco-délégués de classe peuvent intervenir parallèlement aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités.

Des binômes d'éco-délégués par établissement

Chaque collège et lycée désigne au moins **un binôme fille-garçon d'éco-délégués** par établissement, soit **20 000 éco-délégués d'établissement**.

Quelles sont les missions des éco-délégués de classe ?

Les éco-délégués jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre la transition écologique et le développement durable .

La mission des éco-délégués est d'**apporter leur engagement et leurs connaissances** à leurs classes en faveur du développement durable.

Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :

- **Limiter la consommation d'énergie**
- **Protéger la biodiversité**
- **Éviter le gaspillage alimentaire**
- **Réduire et trier les déchets**
- **S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique**

De manière générale, **ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique** (éteindre les lumières, vérifier qu'en hiver les fenêtres sont fermées et que les radiateurs sont bien réglés, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les "marches vertes", etc.).